



UN TRACT PAS COMME LES AUTRES




Syndicat CGT
UGECAM Ile de France

Avril 2015


Séance exceptionnelle du Comité d'Entreprise du 23 avril 2015 Les consultations

BILAN COMPTABLE 2014 DU CE

Comme chaque année, les comptes 2014 ont été validés par l'Expert-Comptable, avec un excédent de **82 064,61 €**. La dotation pour les Activités Sociales et Culturelles (ASC) se monte à **1 265 107,18 €**. Les frais de dossier augmentent les recettes de chaque commission.

Vos élus  ont voté **POUR**.

ASTREINTES TECHNIQUES DU CRFI DE BROLLES

Les élus refusent toute consultation sur ce point, la Direction n'ayant pas répondu aux questions posées par la Commission Economique du CE. Vos élus  ont **refusé de prendre part au vote**.

BILAN SOCIAL 2014

Préambule : Les pages 14-15-16 sont présentées différemment, ce qui empêche toute comparaison. La Direction refuse de les modifier, n'ayant pas « les ressources pour le faire ».

Quelques grandes tendances :


1) Effectifs : au 31 décembre 2014, l'effectif social (c'est-à-dire, le nombre d'agents en activité et hors activité) est de 1600 agents, répartis en **1489 CDI**, soit **29 postes** (avec ouverture de IME Solfège/15 personnes) et **111 CDD**. On note une légère augmentation des ETP rémunérés (total : **1314,68 ETP**) avec **+ 15,65 ETP** du fait du recours aux contrats d'avenir et à l'ouverture de IME Solfège. L'effectif médical est en légère diminution (difficultés de recrutement).

2) La pyramide des âges montre un vieillissement de l'effectif, les plus de 45 ans représentant **50,82 %**, les salariés avec plus de 20 ans d'ancienneté, **24,81 %**. Il faudra prévoir une politique d'accompagnement des personnels vieillissants.


3) 25,33 % de l'effectif a bénéficié de mesures salariales individuelles (dont 31 promotions, 26 primes d'activités exceptionnelles, 7 primes de résultats).

Concernant les primes, les élus  expliquent que les agents les demandent, pour valoriser leurs efforts, mais n'obtiennent rien !


4) Baisse de 18,9 % de l'absentéisme lié aux arrêts maladie, AT MP ; avec 55 AT en plus sur l'UGECAMIF mais moins d'arrêt. On peut considérer qu'il y a une meilleure déclaration des AT.

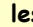
5) 3,9 % de la masse salariale consacrée à la Formation Professionnelle. Les élus  font remarquer qu'il faudrait faire la différence entre formation obligatoire et formation non obligatoire, pour apprécier « l'effort de formation ».


6) Baisse à 8,7 % d'emplois de salariés reconnus TH du fait des modalités de calcul modifiées


Les élus  dénoncent le recours trop fréquent aux vacataires et aux auto entrepreneurs, ces personnels ne bénéficiant pas de la CCN. La Direction donne l'exemple de certains médecins « vacataires » qui ne font que quelques heures par semaine.

L'effectif permanent est stable mais le nombre d'agents Employés (niveau 1 à 3) baisse sur 2011/2014 de 51 personnes et les Cadres (niveau 4 à 9) de 10 personnes. Les Cadres supérieurs passent de 32 à 40.

Les élus  notent que la rémunération moyenne des Hommes est supérieure à celles des Femmes dans beaucoup d'établissements, seules les données calculées proportionnellement au % des Hommes et des Femmes à l'UGECAMIF donnerait une image plus fidèle de la réalité.

Pour les heures complémentaires ou supplémentaires, les élus  constatent que l'employeur embauche des temps partiels minima, qui sont de ce fait amenés à faire des heures complémentaires ;


Les élus  signalent qu'il manque le chapitre sur les **Inaptitudes**,

Après une déclaration commune, les élus  **refusent la consultation sur les pages 14-15-16**, réclament la remise des pages à modifier, et **s'abstiennent** sur le Bilan Social 2014.

BUDGET 2015 DU SIEGE

2 éléments exceptionnels ont marqué 2014 : la création de la Direction de la Stratégie Médicale et la sortie du DPAI. Le budget 2015 s'élève à **5 556 963 €** : il est financé par une participation des établissements, à hauteur de 3,6134 % des charges d'exploitation 2013, et par des produits divers.

Vos élus  ont voté **POUR**.

Pour toutes questions,
N'hésitez pas à vous rapprocher
de vos élus 

Les consultations (suite)

CONTRAT PLURIANNUEL DE GESTION (CPG) 2014-2017

La COG (Convention d'Objectifs et de Gestion) 2014-2017 fixe les engagements entre l'état et la CNAMTS ; le projet du Groupe UGECAM reprend les axes principaux de la COG.

Le CPG CNAMTS et UGECAMIF présente des objectifs et des actions à entreprendre, structurés autour des 2 axes stratégiques :

- axe 1 : garantir aux personnes accueillies une prise en charge et un service de Qualité
- axe 2 : renforcer l'efficacité des UGECAM

Le CPG UGECAMIF développe les thèmes, les indicateurs, les échéances pour 2015 et fixe les points qui serviront à évaluer l'atteinte des objectifs, à calculer la prime d'intéressement « locale ».

Pour 2016-2017, des avenants seront signés. Il faudra continuer la recherche d'économie (optimiser l'organisation du travail, mutualisation...). La Direction met en avant la « responsabilité sociétale de l'employeur ».

Les élus **cgt** affirment que les effectifs ne peuvent pas être réduits en dessous d'un seuil minimum (exemple du manque d'effectif au Siège et dans les autres services, ou des réductions de consommables).

Pour définir les actions « locales » à mettre en place, l'UGECAMIF a prévu un séminaire des cadres les 26 et 27 mai, et la sortie du projet UGECAMIF en juin.

Les élus **cgt** ont rappelé que la prime d'intéressement n'est pas pérenne, et que pour atteindre les objectifs fixés, encore faut-il avoir les moyens nécessaires.

Vos élus **cgt** se sont **ABSTENUS**.

COMMISSION ACTION SOCIALE : RENTREE SCOLAIRE

La commission a gardé les mêmes bases que l'année précédente pour attribuer les bons d'achat « rentrée scolaire 2015 » aux enfants :

- maternelle (30 €),
- primaire (60 €), de la 6^{ème} à la 3^{ème} (100 €),
- de la seconde aux études supérieures et contrat de qualification (110 ou 120 €) ;

Choix des magasins : voir brochure CE.

Vos élus **cgt** ont voté **POUR**.

COMMISSION ENFANCE : CHOIX DES PRESTATAIRES POUR LES CADEAUX DE NOEL

La commission garde les mêmes prestataires que l'année dernière :

- 4 spectacles (un au choix) et
- jouets, livres,
- chèques Culture ou cinémas pour les plus grands (voir brochure CE). Le budget est respecté.

Vos élus **cgt** ont voté **POUR**.

COMMISSION DES ETABLISSEMENTS : CHOIX DES CADEAUX DE NOEL ADULTES

La commission propose, comme chaque année, au choix (valeur moyenne 30 €) :

- Colis du Sud Ouest,
- Coffret sucré,
- Délices de l'Atlantique,
- Panier de bain au thé vert,
- Chèque Culture (plus large que Chèque Lire),
- Abonnement Revues ;

Une nouveauté : Bracelet connecté Sport et Santé, (voir brochure CE). Des échantillons seront présentés dans les établissements.

Vos élus **cgt** ont voté **POUR**.

COMMISSION SPORT : 20 PLACES SUPPLEMENTAIRES POUR LE WEEK-END BIEN-ETRE

Du fait d'une liste d'attente conséquente, et de l'affectation d'un complément financier de 6 500 € au budget Sport, mise en place d'un 3^{ème} week end Thalasso pour 20 places à La Baule Pornichet du 20 au 22 novembre pour les agents déjà inscrits.

BUDGET 2015 DU CE CORRIGE

La trésorière propose de corriger le budget prévisionnel 2015, voté le 29 avril 2014 pour réajuster les montants attribués à certaines commissions en fonction des dépenses de 2014 :

- +8 300 € à la Commission Enfance (colos d'été),
- +3 500 € à la Commission Art et Culture,
- +1 000 € à la Commission Sport,
- +2 000 € pour la Soirée de fin d'année,
- +14 900 € pour la subvention aux Etablissements.

La marge restant à affecter est de 18 907 €.

Vos élus **cgt** ont voté **POUR**.

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DU CE (en information)

La commission s'est réunie le 11 mars 2015. Cette commission est composée de salariés non élus au CE, désignés par les Organisations Syndicales. Elle réalise des contrôles aléatoires, sur les dépenses et/ou recettes, les activités, les opérations comptables. La commission déclare avoir reçu des réponses précises aux questions posées. Elle n'a constaté aucune irrégularité dans le bilan 2014.

Elle a émis un avis positif.

BILAN 2014 DE L'ACCORD SUR LES CONTRATS DE GENERATION - report

Les élus **cgt** citent l'article 9 de l'accord sur les Contrats de Génération qui stipule que ce bilan doit être présenté et discuté lors d'une Commission de suivi qui n'a pas été programmée par la Direction. Cependant, elle a envoyé le CERFA obligatoire comprenant les éléments du bilan à la DIRECCTE, fin mars 2015.

Ce point est donc reporté.

Les points d'information

PROJET DU GROUPE UGECAM

Envoyé aux salariés avant la séance du CE, ce projet, construit en mai 2014 lors d'un séminaire à Lyon, propose les axes UGECAM avec des illustrations, des focus, des verbatim. M. Nicolas REVEL, Directeur Général de la CNAMTS et Mme Michèle CARZON, Directrice Générale du groupe UGECAM, valident l'importance des UGECAM dans l'Assurance Maladie, premier réseau non lucratif d'établissements sanitaires et médico sociaux (13 500 salariés). Ce projet reprend les missions, les valeurs et les 2 axes du CGP.


CONTRATS DE GESTION « MÉDICO-SOCIAUX » 2015

Pour l'ensemble des établissements médico-sociaux, les orientations générales sont :


- Optimiser les ressources humaines (utiliser le turn over naturel, mieux maîtriser la masse salariale)
- Modifier les organisations afin d'aboutir à des fonctionnements plus efficaces
- Mettre en œuvre les objectifs du CPOM et du projet d'établissement
- Développer les recettes annexes


Il est prévu pour l'ensemble une activité de **189 178 jours**, le recrutement de **29,39 ETP** et un déficit prévisionnel global de **1 002 400 €**.

Les objectifs spécifiques sont définis pour chaque établissement et amènent des questions, ou précisions :

ESAT COUBERT : Les élus  demandent d'anticiper l'organisation du travail pour les salariés de l'UGECAM et les travailleurs handicapés, vu les difficultés financières de Logis Formation à Saint-Germain Laxis.


UEROS Coubert : Embauche d'un médecin à 0,20 pour renforcer le temps médical qui avait été diminué en janvier 2014, lors du départ à la retraite du médecin.

Les élus  demandent des explications sur les 6 stagiaires neuropsychologues mentionnés. La direction répond qu'elle utilise des sommes déjà reçues en 2014 pour les antennes UEROS (Pitié Salpêtrière, Garches, Bouffémont, Coubert).

CRP COUBERT : Les élus  demandent qu'une Communication soit réalisée pour toutes les formations (pas que pour les Sourds) pour assurer l'avenir du CRP, au vu des recrutements stagiaires en baisse (formation Banque reprise par Beauvoir, Formation Commerciale ouverte à l'AFPA). Que signifie « ouverture à l'accueil de stagiaires dépendants » ? La Direction souhaite poursuivre l'offre de formation et trouver l'équilibre entre le Qualifiant et la Mise à Niveau. L'ouverture à des stagiaires moins autonomes est envisagée pour répondre à un besoin identifié par l'ARS.


Pas de date de délocalisation de la RP avancée.

CRP AUBERVILLIERS : recettes annexes développées en 2015 avec des bilans de compétences pour 20 personnes.

Les élus  s'inquiètent du « turn over » important, et demandent si les départs en retraite seront remplacés ; s'interrogent sur la « double compétence pour les formateurs » mentionnée : intervenir en Maths, ou comme Professionnel, ce n'est pas le même métier.


CRP AUBERVILLIERS (suite)


Pour la Préo Psy, est ce qu'il y aura 10 places en plus ? Pour ce projet, la Direction attend l'accord de la Tutelle. Des personnes extérieures pourront avoir la double compétence. Les départs peuvent permettre une « réorganisation possible » qui demande de la réflexion.


CRP BEAUVOIR : Les élus  s'inquiètent de « l'individualisation des parcours grâce au e-learning » ; les stagiaires accueillis en formation n'ont pas l'autonomie suffisante pour apprendre seuls. Des intervenants formateurs sont payés avec la taxe d'apprentissage, financement non pérenne, ce qui les prive des avantages salariaux.

La Direction souligne que l'activité réalisée en 2014 (22 060 journées) est très en deçà du CPOM (25 150 journées) qui mentionnait aussi « l'accueil de jeunes handicapés » et la « création d'une section FLE - Français Langue Etrangère ». Les professionnels seront sensibilisés à ces nouveaux publics.


CPO 78 - Rambouillet : Petite unité avec 7,84 ETP. La Direction envisage une Pré orientation « Psy » à Poissy. Action extérieure depuis juillet : 2 jours/semaine pour 1 formateur sur des Prestations Ponctuelles Spécifiques (PPS). Concernant la taxe d'apprentissage, refus en 2014 ; un complément d'information a été transmis avec la demande 2015.


Les élus  relèvent qu'un contrat d'avenir Espaces Verts prévu au budget ne coûte pas « cher » (26000 € dont 19 000 € subventionnés).

ITEP 77 - SESSAD 77 : Les élus  demandent où en est la vente du château de Dammartin sur Tigeaux. La Direction répond que tout est prêt ; elle attend l'accord écrit de la CNAMTS pour engager les fonds propres et lancer les travaux de St Thibault 2.


Concernant la question du remplacement des personnels éducatifs en charge de mandats, les élus  demandent quelle est la réponse. La Direction explique que pour 15 h/mois, ce n'est pas possible.

ITEP LE COTEAU - SESSAD - Semi internat Joinville

Les élus  constatent qu'un déficit de 161 313 € est prévu en 2015, alors que 2014 est excédentaire (+ 517 826 €). La direction rappelle les recettes déjà perçues pour l'ouverture de Champigny en septembre 2015.

Les élus  demandent des explications sur les 3 avenants maximum des salariés à temps partiel. Pour la direction, il s'agit de respecter la législation (Protocole d'accord du 8 juillet 2014).

Pour recenser les Risques Professionnels, le Document Unique a été revu.

Les élus  rappellent la mutualisation du Service Ressources Humaines au Siège (salariés du Coteau, de Coubert), ce qui réduit les contacts relationnels entre salariés. La Direction considère qu'elle optimise les ressources en réorganisant les services, mais ne supprime pas d'emplois, comme pour le Service Comptabilité.

Les points d'information (fin)

CAMPS 94 : Le Conseil Général ne paie pas les 20 % des salaires prévus. Délocalisation du CAMSP de Nogent à Champigny (coût : 158 764 €) et de Choisy à Vitry (coût : 163 500 €). Mise en place de 8 places supplémentaires avec embauche de personnel : kiné et psychomotricien(ne) ou ergothérapeute.

SAMSAH 92 : La Direction fixe un retour au budget de 410 000 € (58 000 € en plus en 2014 pour CDD de remplacement maternité). Les élus **cgt** suggèrent de maintenir cette dépense pour embaucher une IDE à plein temps.

CMPP Delépine : Les élus **cgt** demandent si les salariés sont pénalisés par la location des 3 places de parking. La direction a justement pris cette décision car ce centre étant situé en plein Paris, ces places ne sont pas utilisées. Difficultés pour remplacer les professionnels absents (beaucoup de temps partiels).

IME SOLFÈGE : Nouvel établissement, ouvert en décembre 2014 à Boulogne Billancourt (ancien CMJE rénové sur une partie). Embauche en fonction de la montée en charge jusqu'à 20 places de 2 éducateurs spécialisés et un veilleur de nuit (pour l'internat).

Dans tous les contrats de gestion, il est fait référence au « coût à la place », avec une comparaison avec le coût en région Ile De France, et le coût moyen France 2013. Des tableaux annexes donnent des répartitions de dépenses, et investissements. Les frais de siège sont comptés pour tous les établissements. Une revalorisation du point est intégrée à compter du 1^{er} mai 2015 pour les dépenses de personnel ; ainsi que la prime d'intéressement 2014 (payée en juin 2015).

ESSR LE PRIEURE - projet d'organisation provisoire, sur 90 lits HC et 10 places d'HDJ ; présentation de la démarche de travail avec les équipes sur l'organisation des prises en charge. Fermeture provisoire du 4^{ème} étage pour juillet/août comme chaque année mais préparation de la fermeture définitive en septembre ou octobre. Des réunions sont prévues à partir du 27 avril, avec le Cabinet Concilio, pour accompagner les salariés, qui vont réfléchir à une nouvelle organisation des équipes et des locaux sur 2 niveaux.

Les élus **cgt** demandent quels moyens sont mis en place pour atteindre les 10 places d'HDJ prévues depuis le 27 septembre 2010. Alors que depuis l'ouverture, en moyenne, 3 patients par semaine sont accueillis. Comment sera proposée la nouvelle offre de soins ambulatoires ? Il faut objectiver les choses auprès des salariés pour éviter les peurs.

POINT D'ETAPE SUR L'EPABR

La Direction montre des photos sur l'avancement des travaux de gros œuvre : la construction arrive au niveau de la rue. Une information a été faite le 7 avril au personnel du CRFI de Brolles, en présence de M. Montoux, psychologue extérieur.

La directrice indique que le projet d'établissement est en cours, il est prévu 45 à 47 patients par niveau.

Tous les acteurs de l'établissement sont concernés par cette transition. Les médecins doivent démarcher vers l'extérieur.

Points abordés :

- Présentation des grandes lignes du projet médical. Travail avec les cadres pour le décliner par service.

- Mesures GPEC rappelées : des fiches d'intentions distribuées au personnel... pour prévoir les effectifs à venir.

- il est prévu un entretien individuel du personnel de Brolles avant la fin de l'année pour évoquer le projet professionnel du salarié.

- Calendrier des échéances à venir (PSE, consultations CE janv/fév 2016, transfert d'activité à organiser avec fermeture de l'école fin juin 2016, ouverture en septembre sur Montreuil...).

- Contacts avec Ellen Poidatz pour les enfants qui resteraient sur le 77.

Distribution d'un fascicule aux salariés.

Les élus **cgt** demandent si l'accord GPEC a été agréé. La Direction répond que non (accord signé 1 mois avant la nouvelle loi), mais elle l'applique.

Les élus **cgt** constatent que le projet médical n'est pas passé au CE. La Direction a dit qu'il n'était pas finalisé au CE de mars.

RAPPORT D'ACTIVITE 2014 DU COMITE D'ENTREPRISE

Le rapport d'activité présente les comptes de l'année 2014, votés plus haut. Les données sont traduites en tableaux et /ou graphiques, en fonction des activités. Les dépenses/recettes de chaque établissement sont reprises en fin de document.

QUESTIONS DIVERSES

La Direction propose que la Commission Economique se réunisse le 12 mai prochain.

Remise du tableau pour le calcul des frais de déplacements en transport en commun sur l'Ile de France (demandé en février 2015).

Vos élus CE

Collège Employés :

Véronique MALLET titulaire	ESSR Le Prieuré
Myriam BOULGHLEGH titulaire	CRFI Brolles
Gaëlle ROMAN suppléante	ITEP Mosaiques
Nathalie TALLET suppléante	Centre Coubert

Collège Cadres :

Anne RENAUD titulaire	CRP Coubert
-----------------------	-------------

Vos Délégués Syndicaux :

Liliane CHARTON	CRP Coubert
Véronique MALLET	ESSR Le Prieuré
Gaëlle ROMAN	ITEP Mosaiques